

# Charte éthique des exposants au salon de l'enseignement supérieur Info'sup Bretagne Sud

**Ce document est à remettre à chaque exposant.**

Il est demandé à chaque personne présente sur un stand d'en prendre connaissance et de s'engager à respecter l'ensemble des principes énoncés dans celui-ci et dans la fiche technique.  
Le non respect de cette charte entrainera la radiation de l'établissement concerné l'année suivante.

## Préambule

Info'sup Bretagne Sud s'inscrit dans une démarche globale d'orientation active, principalement conçu pour aider et accompagner chaque élève de cycle terminal (classes de première et terminale) à construire son parcours de formation et d'insertion.

Plus globalement, et dans le respect de la charte régionale des salons post-bac, il s'adresse également à tout public désireux de s'informer sur l'enseignement supérieur (étudiants, parents, jeunes et adultes).

## Objet de la charte éthique du salon Info'sup Bretagne Sud

La charte éthique des exposants garantit la volonté de tous – organisateurs, exposants, professionnels – de s'inscrire dans une démarche pédagogique.

Celle-ci doit permettre au jeune d'élaborer un cheminement personnel, l'amener à réfléchir aux différentes stratégies possibles au delà du baccalauréat. Pour cela, il lui faut s'informer sur les voies d'orientation, les contenus de formation, les poursuites d'études et les perspectives professionnelles.

## Principes

Les exposants auront le souci :

- d'assurer en permanence la présence d'une personne sur le stand (durant les heures d'ouverture du salon au public)
- d'être disponible pour accueillir et informer toute personne se présentant sur son stand
- de mettre à disposition une information claire et précise : pré-requis nécessaires à l'entrée en formation, statistiques sur les taux de réussite, l'insertion, les fourchettes de salaires, les parcours possibles...
- de placer l'utilisateur dans une démarche active : l'aider à trier les informations pertinentes, l'encourager à s'interroger sur ses compétences et centres d'intérêts, à rencontrer des professionnels... afin de l'amener progressivement à élaborer de véritables choix

Les exposants s'interdisent :

- de constituer des fichiers nominatifs (CNIL)
- d'afficher des informations sur les formations, qui ne correspondent pas à celles qui ont été invitées

Je soussigné,.....représentant l'établissement .....  
m'engage à respecter les principes énoncés dans la « Charte éthique des exposants du salon de l'enseignement supérieur  
« Info'sup Bretagne Sud » lors de ma présence sur le salon qui se déroulera les 26, 27 et 28 janvier 2012.

Fait à..... le.....

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)